

BULLETIN MENSUEL NE PARAISSANT PAS EN JUILLET ET AOÛT

Prochaine réunion du club :

Jeu­di 17 mai à partir de 19 heures 30 au local habituel :

"Café de la Paix", place du Sablon à Wavre.

- "Le bureau du Quartier Léopold à Bruxelles" par Daniel Eggen.
- Réalisations inter-membres à partir de 20 heures 30.
- Distribution des nouveautés par M. P. Jottard
- Tombola gratuite et tombola payante, animées par Joseph Hoeyenbrugge et Jean Deraed.

Lots de la tombola payante :

Belgique N° 955/60 - Antituberculeux ***	1.600 F
Belgique N° 1082/88 - Antituberculeux ***	750 F
Belgique N° 1139/46 - Indépendance Congo ***	725 F
Belgique N° 1163/68 - Antituberculeux ***	700 F
Belgique N° 1216/21 - Zoo d'Anvers ***	275 F
Belgique N° 1677/82 - Historique ***	175 F
Belgique N° 1243/45 - Campagne mondiale contre la faim ***	60 F
Belgique : 100 t.p. spéciaux oblitérés	500 F
France N° 930/35 - Personnages célèbres **	350 FF
France N° 1422 - Philatec 1964 ***	250 FF
France N° 1345/50 - Personnages célèbres ***	140 FF
Allemagne N° 60 - Allégorie **	285 FF

Prochaine manifestation

Péruwelz : lundi 4 juin 1990 (lundi de Pentecôte) :

12ème Bourse internationale en la salle communale l'Avenir,
rue des Français (face à la gare).

Deux cent cinquante mètres de tables.

Timbres-poste, monnaies, cartes postales...

Les griffes apposées par le personnel des gares _____

Vous aurez certainement déjà rencontré des plis où était apposée une griffe d'une localité qui, selon vous, ne possède pas de bureau de poste. A cet effet, il faut savoir que par l'ordre de service n° 25 du 1er décembre 1885 chaque gare reçut une griffe pour annuler les correspondances déposées dans la boîte postale de la gare.

"Il a été décidé qu'à partir du 10 janvier 1886, la boîte aux lettres des stations de chemins de fer de l'Etat, situées dans les localités dépourvues d'un bureau postal, sera levée à certaines heures par le personnel de la gare et que le produit de cette levée fera l'objet d'un pli qui sera adressé à un bureau de poste voisin. La liste des stations qui se trouvent dans ce cas, sera envoyée au chef de service des postes, pour être communiquées à leurs collègues du service de l'Exploitation. Toutes les opérations prescrites devront être faites par lui ou par l'un ou l'autre de ses sous-ordres, à l'exclusion des ouvriers. Le timbre-littéra de la boîte sera appliqué sur les pièces recueillies, les timbres-poste devront rester intacts, l'oblitération incombant au bureau de poste réceptionnaire du pli. Les plis sous forme d'enveloppes, seront scellés d'un cachet à la cire, ils porteront d'une manière apparente, le nom de la station d'origine et celui du bureau de poste destinataire; ils devront être expédiés régulièrement, alors même qu'il n'y aurait pas de correspondances à transmettre. La station de départ ouvrira un carnet pour la décharge à recevoir des gardes-convois ou des bureaux ambulants. Les chefs de services des Postes aviseront les bureaux destinataires des mesures à prendre, et ils feront approvisionner les stations en cause, par la parception principale de leur ressort, de papier goudronné et de cire à cacheter."

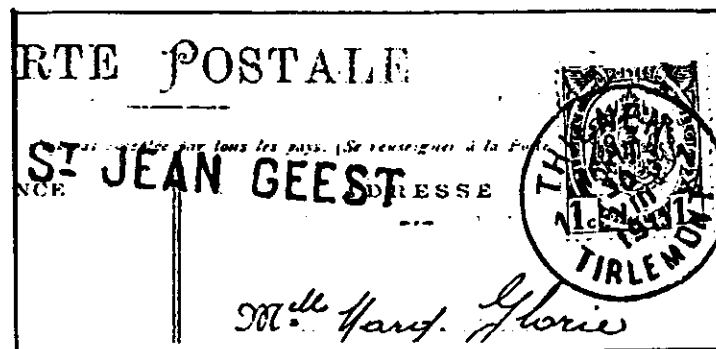
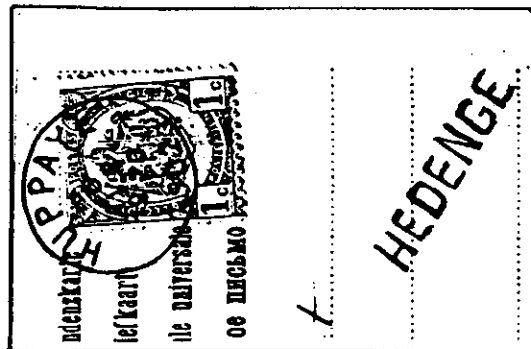
Cette instruction fut modifiée en 1893, " la griffe du bureau" remplaça dans le texte la mention "le timbre-littéra de la boîte".

Nous pouvons donc considérer qu'à partir de 1894 et ce jusqu'en 1930, on peut rencontrer une griffe de gare sur pli, uniquement comme griffe de départ.

Voir illustrations page suivante → → →

Voici deux griffes de localités se trouvant sur la ligne de chemin de fer
TIRLEMONT - RAMILLIES.

Ces localités n'ont jamais été pourvues de bureaux de poste.



PUBLICATIONS SPECIALISEES

A l'occasion de "BELGICA 90", deux catalogues spécialisés seront réédités : celui des Entlers-Postaux de Belgique du Dr. J. Stibbe et Luc Van Tichelen et celui de l'Aérophilatélie de E. Vandenbauw.

Nul doute que ces deux ouvrages connaîtront le succès de l'édition précédente qui datait de 1982, et dont les cotes ont été réajustées ainsi que l'insertion des dernières découvertes en la matière.

Une "Histoire de la Fédération de 1890 à 1990" sera éditée et retracera l'évolution de cette alerte et bien vivante centenaire.

Enfin, un catalogue de l'exposition sera mis en vente contenant tous les renseignements indispensables à une visite fertile en enseignements. Chaque catalogue contiendra de plus, un tiré à part du feuillet émis à l'occasion de "BELGICA 90".

LES TIMBRES FRAGILES

On sait qu'il existe, aussi bien parmi les timbres d'Europe que ceux d'outre-mer, des valeurs qui ne supportent pas le contact d'un liquide quelconque : eau, benzine, etc. C'est le cas - connu de tous les philatélistes - des premiers timbres de Russie, qui, plongés dans l'eau, même froide, voient leur dessin s'effacer comme une simple décalcomanie, tandis que s'aplatit leur relief. De même, la plupart des timbres de Grande Bretagne (de 1883 à 1904) ou des Colonies anglaises à l'effigie de la Reine Victoria ou du roi Edouard VII (1890 à 1912) ainsi que les valeurs de Guyane Britannique, de 1889, risquent de déteindre au contact de l'eau. Et, dans une moindre mesure, les 5 marks d'Allemagne (Reichspost ou Deutsches Reich), le numéro 34 de Belgique, les numéros 29 et 47 des Pays-Bas, 66 d'Uruguay, 45 et 46 de Terre-Neuve, les dollars de Malaisie (Selangor), etc..., 118, 122, 125, 133, 140 et 141 du Pérou, 75 et 76 du Mexique, 21 et 59 de Johore, 89 à 92 du Japon, 1 à 12 des Etats-Unis (Colis postaux), 52 à 54 de Cuba (surcharges rouges), 4 à 9 de Colombie, 64A de Ceylan, 1 du Levant Russe, etc... sont eux aussi vulnérables.

Il est donc prudent de ne jamais laver ces timbres dans un récipient où se trouvent d'autres vignettes sur lesquelles ils pourraient déteindre, à la manière de certaines valeurs d'Autriche ou de Hongrie. Mais il est bien d'autres timbres qui, pour des causes diverses, méritent une attention particulière et, à en juger par le grand nombre de vignettes détériorées qui nous passent chaque année par les mains au cours de nos travaux d'expertise, il semble qu'il soit utile de rappeler et de souligner l'intérêt qu'ont les philatélistes à les manipuler avec soin.

En ce qui concerne la benzine, il importe de ne l'employer que rectifiée, c'est-à-dire la plus pure possible et non additionnée de quelque produit détachant, rappelons qu'en dehors des timbres anglais ou des colonies britanniques déjà cités, les numéros 35 à 42c d'Allemagne (aviation) ne supportent pas le contact de la benzine, même lorsqu'elle est d'excellente qualité.

Il suffit en effet de passer légèrement un doigt sur le dessin pour voir celui-ci se brouiller ou s'effacer irrémédiablement. Il en est de même pour la série d'aviation d'Equateur (numéros 36 à 40) et, encore à titre d'exemple, des numéros 12 et 13 de Ceylan, 26 d'Inde anglaise et, toujours pour le même pays, des numéros 1 à 3 télégraphe. Tous les timbres que nous venons de citer sont en effet sur un papier glacé extrêmement propice aux accidents.

Notons aussi le n° 1 d'Equateur qui, surtout dans sa nuance outremer, risque de déteindre, alors que le bleu terne résiste à toutes les atteintes.

Un certain nombre de timbres ne sont fragiles que dans la mesure où leur possesseur s'entête à vouloir les débarrasser d'une gomme qui, 99 fois sur 100, se montre tenace et résiste à tous les ingrédients employés. C'est le cas des premiers timbres d'Autriche, de Lombardo-Vénétie, de Roumanie, de Hanovre, etc..., qui, à l'origine, furent dotés d'une gomme faisant corps, en quelque sorte, avec la vignette et qu'il est inutile de vouloir enlever, surtout en recourant à l'eau bouillante qui ne fait que la rendre plus attachée au timbre, lequel frotté et gratté avec insistance finit par s'amincir.

Disons un mot à présent de quelques surcharges rares des colonies françaises (Diego-Suarez, par exemple) qui furent appliquées à la main au moyen d'un tampon en caoutchouc, imbibé d'encre violette. Les feuilles de valeurs des émissions générales, de 1881, étaient parfois revêtues d'un enduit destiné à les protéger contre les effets de la chaleur tropicale qui les faisaient adhérer les unes aux autres, et les surcharges étaient apposées par-dessus cet enduit.

Or, il s'est trouvé que des philatélistes, désireux de décoller ou de nettoyer une de ces raretés, l'on plongée dans de l'eau. Mais celle-ci, en faisant disparaître l'enduit, fit dans le même temps disparaître à jamais la surcharge, ôtant ainsi toute sa valeur à la pièce, remise dans son état primitif.

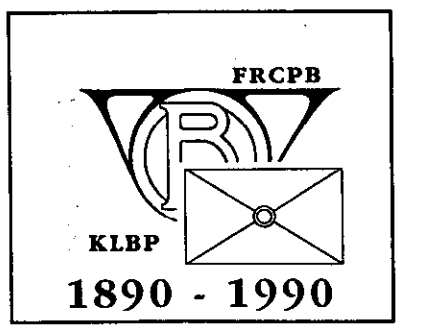
Nous n'avons cité ici que quelques-uns des cas les plus typiques concernant la fragilité de diverses figurines, mais nous avons réservé, pour terminer, le cas du franc carmin de l'Empire Français (numéro 18 Yvert). Contrairement à ce que d'aucuns peuvent croire et à l'opposé des autres valeurs de l'émission de 1853-60, ce timbre est très souvent vulnérable à l'eau chaude qui, en diluant la couleur, peut modifier beaucoup son aspect. De carmin vif ou carmin foncé, la pièce ainsi traitée prend une tonalité carmin violacé et souvent même pâle ou brouillée.

Il est donc recommandé aux philatélistes de ne laver ce timbre qu'à l'eau froide et, dans le cas où, au cours d'un examen à la benzine, ils songeraient à le débarrasser de quelque souillure en frottant le recto de la pièce, de s'abstenir de toute intervention qui ne ferait qu'ajouter un défaut à un autre.

DU 2 AU 10 JUIN 1990

BELGICA 90

HEYSEL - PALAIS 3 et 4



LE PROGRAMME DE «BELGICA 90»

Samedi 2 juin:

Ouverture de l'exposition
Journée de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique

Dimanche 3 juin:

Journée de la jeunesse et de la bande dessinée

Lundi 4 juin:

Journée de la communication et des médias

Mardi 5 juin:

Journée des Négociants et de l'Ascat

Mercredi 6 juin:

Journée «500 ans de liaisons postales en Europe»

Jeudi 7 juin:

Journée du Musée Postal

Vendredi 8 juin:

Journée de la Poste et de l'U.P.U.

Samedi 9 juin:

Journée du Tourisme et de la Nature

Dimanche 10 juin:

Journée de Pro-Post
Clôture de l'exposition.

Lors de chacune de ces journées, des animations spéciales seront organisées dont le programme détaillé paraîtra dans le Catalogue de l'exposition.

Une oblitération spéciale sera utilisée chaque jour et reprendra le thème de la journée.

LES POLES ATTRACTIFS DE «BELGICA 90»

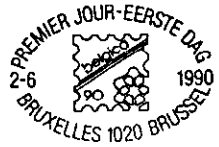
En plus de la Collection Royale, de la Cour d'Honneur, du Panorama de la Philatélie, de l'Image Philatélique de l'Europe, de l'atelier Jeunesse, dont nous avons parlé dans le «News 2» il y aura bien d'autres choses à découvrir lors de votre visite à «BELGICA 90».

Notamment, les presses de l'atelier du Timbre de Malines qui fonctionneront devant vous et dont les techniciens vous montreront comment sont imprimés les timbres que vous utilisez tous les jours.

Une autre première, la participation active de la poste militaire belge basée en République Fédérale d'Allemagne qui viendra avec son matériel roulant et ses équipements utilisés en campagne. Les militaires seront à votre disposition pour vous renseigner sur le fonctionnement de cette poste très particulière. Deux bureaux de poste seront installés dans l'enceinte de l'exposition: un datant de 1890 avec tout son matériel de l'époque et celui fonctionnant actuellement un siècle après. Un raccourci saisissant de l'évolution des techniques et du service à la clientèle. Des nombreuses Administrations postales étrangères seront présentes et vendront leurs produits philatéliques tandis que de nombreux négociants belges et étrangers membres de l'I.F.S.D.A. animeront un total de près de 100 stands! Parmi ceux-ci, l'A.S.C.A.T. (Association internationale des éditeurs de catalogues) présentera une gamme très diversifiée de catalogues du monde entier. La presse philatélique belge sera également présente et accueillera les philatélistes qui désireront s'informer sur leurs publications.

BELGICA 90

LES OBLITERATIONS SPECIALES



Lot 4 de la réalisation de ce mois de mai

Voici un document intéressant.

Cette lettre est envoyée en RECOMMANDE-EXPRES le 03.01.1963 et est affranchie par un timbre 'Poortman' de 10 F et par deux timbres 'Baudouin lunettes' de 4 F.

Port simple 3 F - Droit fixe de recomm. 7 F - Droit fixe d'expres 8 F - Total : 18 F.

Nous remarquons que l'étiquette EXPRES a été annulée par de nombreux traits de ... bic. En effet, le facteur a indiqué au verso du document : absent (en néerl.) 3/1/63 - 18.45. Le document étant recommandé, ne peut être mis dans la boîte aux lettres du destinataire et la mention 'expres' perd toute sa valeur. (Si un document similaire était retourné à l'expéditeur pour une autre raison - décédé ou n'habite plus à l'adresse indiquée ou ... - le pli voyagerait, uniquement aussi, comme recommandé).

Pour terminer, notons avec plaisir, que cette lettre a été postée à l'Agence LEDEBERG 12. Le cachet est du type F. 160, propre à ce bureau.

J. Hoyenbrugge



RÉALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 17 MAI 1990

1.	BELGIQUE	3 reçus - T.P. 137, 138, 141 tricolore/ 139 paire / 144	245
2.		1 C de visite T.P. 285 Linéaire encadrée RANSART I	60
3.		3 C. de visite - 3 affr. diff. T.P. 337, 339 (3), 420	60
4.		1 L. RECOMM - EXPRES T.P. 434 - 926 (paire) Agence LEDEBERG 12 - Type F. 160	400
5.		1 L. EXPRES-TELEGRAPHIQUE T.P. 531 T.B. pli	475
6.		1 L. T.P. 713A, 762, 768 PREMIERE LIAISON AERIENNE BRUXELLES-NAPLES	100
7.		1 L. RECOMM. T.P. 848A Halte de facteur : OETINGEN - Etiqu. de recomm. de VOLLEZELE d'où dépend OETINGEN - Très beau	750
8.		1 IMPRIME (enveloppe) - T.P. 1067 Marque : "PARVENU DETERIORE A BRUXELLES 4" ...	70
9.		3 L. T.P. 1584 / 1694-1857 / obl. DIAMANT 1701 (pub uniquement !)	95
10.		2 C.P. T.P. de guerre 2 et 13 - Censures Luttich et Charleroi	95
11.		1 L. RECOMM. vers la Suisse - T.P. de guerre 18 en paire verticale	125
12.		1 E.P. MEETING AERIEN - KIEWIT (Hasselt) Le courrier comprenait 286 plis (cartes et lettres ordinaires)	350
13.		1 L. T. P.A. 8 + vignette A. VAN COTTHEM - Vol Bruxelles-Ostende-Lympne - 25e anniver- 1er service Sabena	90
14.		1 Bull. d'expédition T. Ch. Fer 392, 397, 453 (3) Linéaire de EUPEN. Envoi vers le Haut Zaïre	90
15.	ETATS-UNIS:	2 L. vers les Indes Néerl. T.P. 405 et 407 en paires. Obl. 1er jour - Pas F.D.C. - Avril et juin 1939	90
16.		1 L. T.P. 423, 424 (2) - 2 cachets diff. de Los Angeles-Calif - Bande de Censure T.B.	100
17.	FRANCE :	4 E.P. Années 1879-1891-1896 et 1915	100
18.	G.D. LUXEMB. :	1 C.V. T.P. 73 Obl. Ambt ECHTERNACH- ETTELBRUCK - 1906	150
19.		1 C. Florales - 1er jour 01.04.55 T.P. 490 à 493 (cote t. détachés : + 480)	160
20.	ITALIE :	2 E.P. diff. 10 cent.	60

21.	BELGIQUE	532/37	***	1.500	695
22.		737/42		1.600	550
23.		743/47		850	315
24.		751/55		3.000	1.100
25.		756/60		1.200	470
26.		773/80		1.850	655
27.		781/84		800	300
28.		785/86		2.650	1.050
29.		787/91		2.800	1.025
30.		814/22		3.000	1.130
31.		823/25		750	290
32.		918/23		2.600	1.000
33.		930/37		2.500	920
34.		946/51		7.250	2.750
35.		955/60		1.600	525
36.		973/78		1.600	630
37.		979/85		2.750	1.000
38.		1032/36		1.150	420
39.		1053/62 + PA 30/35		725	220
40.		BF 31		6.500	2.750
41.	BELGIQUE :	994/95	**	175	40
42.		1013/18	***	475	190
43.		1022/23		100	40
44.		1131/32 (2)		120	50
45.		1169/71 (4)		360	145
46.		118/90 Bdf		150	60
47.		1225/30		250	100
48.	FRANCE :	1198/1202 + 1288/91		52	130
49.		1278/79		40	100
50.	BELGIQUE :	17 (5 ex.)	O	250	50
51.		18 (6 ex.)		300	60
52.	LUXEMB. :	514/16	***	15.000	5.400
53.	EUROPA :	1956 sauf Luxembourg	**	5.925	1.070
54.		1957		4.165	750
55.		1958 sauf Turquie		525	95
56.		1959 sauf Autriche et Suisse		545	100
57.	FRANCE :	294	O	100	85
58.		422	**	50	60
59.		553/64		275	320
60.		853/58		210	240
61.		986	O	38	35
62.		1026		50	45
63.		1100/1104 + 1157/60	**	64	75
64.		1319/22	***	120	275

65.	BELGIQUE : 46 + 46a.....	O	1.410	260
66.	436/37	***	3.800	1.370
67.	532/37	**	550	125
68.	807/10		250	60
69.	846 (2)	***	700	260
70.	1005/06		2.900	1.050
71.	1020/21 (2)		70	25
72.	1094/95 (2)		200	75
73.	1176/81		750	270

74.	FRANCE : 16A	O	160	200
75.	17		450	600
76.	206/08		410	400
77.	830/33	***	130	200
78.	1166/71		110	160
79.	1345/50		150	250
80.	1363/65		105	210
81.	1376/77		85	170
82.	1422		250	500
83.	PA 57/60		235	450
84.	BELGIQUE : 24	O	3.250	800
85.	41		1.500	300
86.	129/31	***	1.500	500
87.	272		1.950	600
88.	302/04		550	200
89.	401/03		550	200
90.	743/47		850	300
91.	848A/B + AF/BF		520	180
92.	1102/07		725	250
93.	1163/68		700	220
94.	BF 2	O	9.000	2.600
95.	Ch. fer 399/401	***	800	250
96.	Ch. fer 415/21		900	300
97.	CONGO : 209/13		1.100	400
98.	Gde. BRET. : 471/85		55	110

99.	BELGIQUE : 351/52	**	6.500	2.100
100.	556/67		300	100
101.	FRANCE : PA 13	***	650	1.300
102.	PA 1/2	**	2.700	5.400
103.	PA 35	***	50	120
104.	PA 36		300	630
105.	PA 37		500	1.000
106.	246/48	**	210	420
107.	258	***	325	675
108.	1027/32	**	950	1.900